

N° 69

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

25 février 2026

PROPOSITION DE LOI

*visant à la nationalisation d'ArcelorMittal France afin de préserver la
souveraineté industrielle de la France*

*Le Sénat n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi adoptée
par l'Assemblée nationale en première lecture.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (17^e législature) : 1950, 2123 et T.A. 184.

Sénat : 170, 410 et 411 (2025-2026).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 25 février 2026.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER